

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2019

Janvier 2022

Directeur Général, Directeur de publication **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Samba NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Oumar FALL
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Hawa SAMBA
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale (p.i.)	Meissa NDOUR

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Jean Rodrigue MALOU, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR/Khady BA
2. EDUCATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
3. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
4. SANTE	Amy Collé CISSE
5. JUSTICE	Maguette SARR
6. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
8. AGRICULTURE	Kandé CISSE
9. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
10. ELEVAGE	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
11. PECHE ET AQUACULTURE	Khadim SOURANG
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13. BTP	Madiaw DIBO
14. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Abdou Aziz DIOUF
16. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar Senghor/ Sophie DIOP
17. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK
18. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE / Baba NDIAYE
19. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ/ Ndeye Mareme dit Maguette DIOP
20. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE / Mamadou THIOUB
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO/ Abdoul Aziz DIAW
22. MINES, CARRIERES ET ENERGIE	Woudou DEME KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'agriculture sénégalaise a enregistré des performances encourageantes au cours de ces dernières années, dues en grande partie aux efforts engagés par l'Etat¹. Ce secteur est le principal moteur de croissance du primaire. Ce qui lui confère une place importante dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers son Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS 2).

La valeur ajoutée du sous-secteur agricole a enregistré une hausse en 2019 malgré la perturbation de la pluviométrie dans certaines zones. En effet, la valeur ajoutée agricole en volume est évaluée à 1 262,2 milliards FCFA après 1 204,9 milliards en 2018, soit une hausse de 4,8%. L'agriculture contribue à hauteur de 9,6% du PIB et de 65,8% de la valeur ajoutée (en terme nominal) du secteur primaire en 2019². La performance du sous-secteur a été amoindrie, d'une part, par la baisse de la production de certaines spéculations céréalières (riz, mil et sorgho) et, d'autre part, par celle de l'arachide par rapport à 2018.

Ce chapitre aborde d'abord les orientations stratégiques liées à l'agriculture et les actions entreprises par le Gouvernement en 2019. La situation de la pluviométrie sur la période susvisée sera ensuite décrite. A la lumière de ces deux éléments, les performances du secteur agricole seront analysées avant de terminer par les contraintes dudit secteur.

¹ Revue Conjointe du Secteur Agricole (RCSA, 2019)

² ANSD, comptes nationaux du Sénégal

VIII.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS ENTREPRISES PAR LE GOUVERNEMENT EN 2019

VIII.1.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), volet important du PSE, a pour objectif stratégique une agriculture compétitive, diversifiée et durable. Pour concrétiser cette vision, le PRACAS 2 (2018-2022) vise l'atteinte à moyen terme de la cible de sécurité alimentaire et nutritionnelle à partir des produits prioritaires à haut potentiel de développement et à haute valeur ajoutée.

Le PRACAS adopte une "approche filière" portant essentiellement sur la facilitation de l'accès aux intrants et aux équipements agricoles, l'élargissement des aménagements hydro agricoles tant au niveau des vallées fluviales que des bas-fonds secondaires, la fourniture d'un appui technique aux producteurs et transformateurs (innovations techniques et transferts de technologies), la formation et le renforcement des capacités desdits acteurs, etc.

Les documents stratégiques, ci-après, ont permis d'orienter les actions menées pour la transformation du sous-secteur agricole. Il s'agit en particulier :

- ✓ de la Stratégie nationale de reconstitution du capital semencier pour la période 2016-2020 ;
- ✓ de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement Agricole (LPSDA) sur la période 2019-2023 ;
- ✓ du cadre national d'investissements stratégiques pour la Gestion Durable des Terres (GDT) ;
- ✓ du Plan Stratégique de Développement des Statistiques Agricoles et Rurales (PSSAR).

VIII.1.2. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES ET REFORMES EN 2019

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) a poursuivi le processus de restructuration de la filière « arachide » entamé depuis 2016 mais aussi la Stratégie nationale de reconstitution du capital semencier pour la période 2016/2020. Celle-ci a mis l'accent sur un programme de formation et de renforcement des capacités au profit du personnel des laboratoires chargés de la certification de semences. Le secteur privé et les producteurs ont aussi été impliqués dans le processus.

La mise en œuvre de la LPSDA permettra, d'une part, l'augmentation de la production et de la productivité agricole et, d'autre part, la diversification des spéculations et des systèmes de production agricoles.

L'Etat a également poursuivi le processus de mise en place des chambres d'agriculture, l'accompagnement des coopératives et des privés à produire et à distribuer des semences certifiées, la restructuration et l'optimisation des performances de la filière arachide.

VIII.1.3. SITUATION DES MISES EN PLACE ET CESSIONS DES SEMENCES EN 2019

Au titre de la facilitation de l'accès aux intrants pour les producteurs en vue de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé de poursuivre sa politique de subvention. Cet appui pour l'acquisition de semences concerne la culture de l'arachide et des spéculations diverses (sorgho, maïs, riz, sésame, fonio, niébé, etc.).

Ainsi, en 2019, les dépenses en semences d'arachide écrémées et certifiées s'élèvent à 11,5 milliards FCFA tandis que celles des céréales, espèces diverses et boutures est de 11,3 milliards FCFA. Au niveau de l'horticulture, les dépenses en termes de semences de pomme de terre sont évaluées à 3,9 milliards FCFA en 2019.

Tableau VIII-1 : Mises en place des semences en 2019 en valeur

Rubriques	Montant (FCFA)
Semences céréales et espèces diverses et boutures manioc	11 295 000 000
Semences d'arachide écrémées et certifiées	11 500 000 000
Semences de pomme de terre	3 887 763 750
Montant total	26 682 763 750

Source : Direction de l'Agriculture

L'hivernage 2019-2020 a connu un niveau de cession aux producteurs de 78 579 tonnes de semences d'arachide, 2 138 tonnes de maïs certifié et 14 762 tonnes de niébé. Le tableau suivant renseigne sur ce qui était prévu et ce qui est vendu.

Tableau VIII-2 : Mises en place et cessions des semences en 2019

Spéculations	Prévu (t)	Vendu (t)
Arachide	75 000	78 579
Maïs certifié	1 750	2 138
Sorgho certifié	1 000	1 035
Niébé	14 453	14 762

Spéculations	Prévu (t)	Vendu (t)
Sésame	500	238
Fonio	100	54
Riz certifié	8 000	-
Manioc (ha)	13 000	13 252

Source : Direction de l'Agriculture

VIII.1.4. SITUATION DE MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN 2019

Au total, 92 764 tonnes d'engrais, toutes formules confondues, ont été vendues aux producteurs, soit un taux de vente de 74,8%. L'engrais de type 15-10-10 a le taux de cession le plus élevé (88,7%). Il est suivi par le 6-20-10 (85,7%). Le DAP enregistre les plus faibles ventes (34,0%).

Tableau VIII-3 : Situation de la mise en place des engrais en 2019

Formules	Prévu (t)	Vendu (t)
6-20-10	35 000	29 997
15-10-10	9 000	7 987
15-15-15	15 000	12 704
Urée	55 000	38 679
DAP	10 000	3 396
Total	124 000	92 764

Source : Direction de l'Agriculture

Dans le domaine de l'horticulture, l'Urée reste la principale formule subventionnée. En effet, la quantité livrée aux producteurs est estimée à 6 551 tonnes en 2019, soit un montant de 1,1 milliards FCFA représentant un taux de subventions de 50%. Globalement, le montant alloué dans le secteur est évalué à 2,6 milliards FCFA.

Tableau VIII-4 : Evolution de la quantité d'engrais subventionnée allouée à l'horticulture

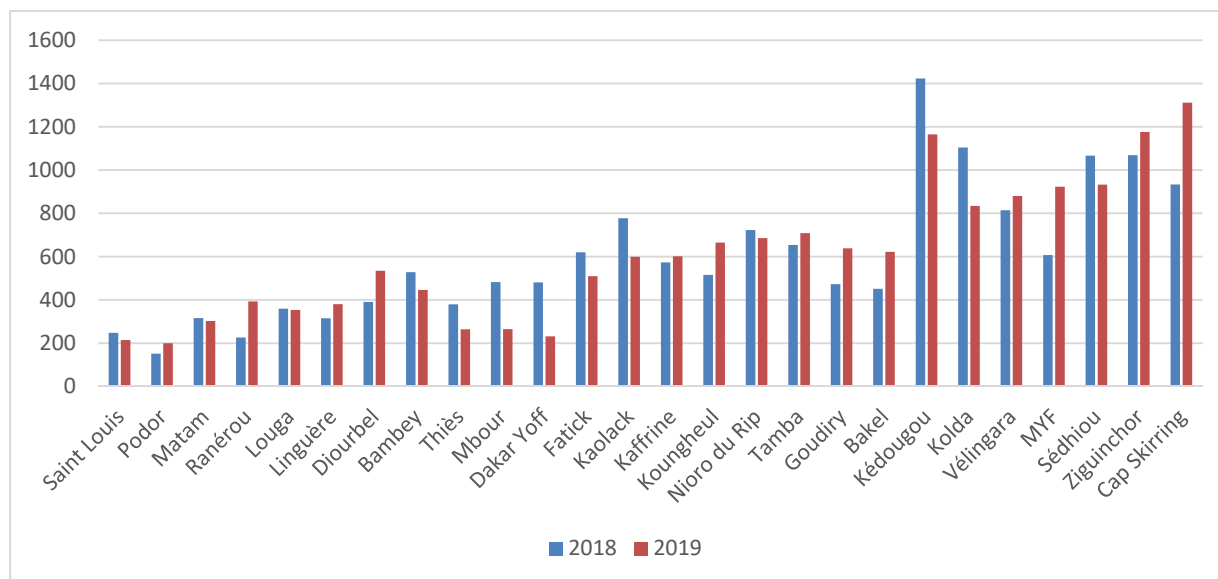
Formule	Objectif (T)	Quantité mise en place (T)	Quantité livrée producteurs	Valeur de la subvention (FCFA)	Taux de subvention (%)
Urée	8000	7825	6551	1 120 930 075	50
9 23 30	3000	3000	3 000	574 200 000	50
10 10 20	6000	5650	5370	935 640 000	50
Total	17 000	16 475	14 920	2 630 770 075	50

Source : Direction de l'Horticulture

VIII.2. PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020

La pluviométrie enregistrée en 2019 a été jugée globalement bonne, comparativement à 2018. Le cumul de toutes les stations est de 15 840 mm en 2019 contre 15 681 mm en 2018, soit une hausse 1,0%. En outre, la pluviométrie a dépassé les 1000 mm dans certaines zones comme Kédougou, Ziguinchor et Cap Skirring malgré quelques perturbations notées dans d'autres zones.

Graphique VIII-1 : Cumul de pluies de quelques stations (en mm)



Source : Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) du Sénégal

VIII.3. PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE

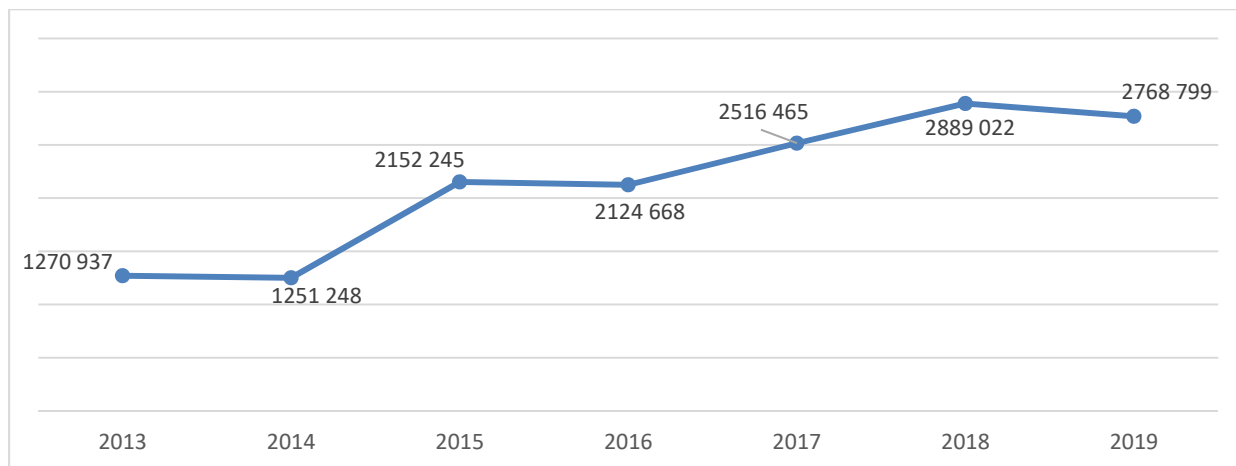
VIII.3.1. CEREALES

La culture céréalière est composée essentiellement de mil, sorgho, maïs, riz paddy et fonio. La production céréalière de la campagne agricole 2019-2020 s'est établie à 2 768 799 tonnes contre 2 889 022 tonnes obtenue lors de la campagne précédente, soit une baisse de 120 223 tonnes (4,2%).

Cette contre-performance est essentiellement imputable à l'effet conjugué de la baisse des rendements du riz et du mil et du repli des superficies emblavées qui sont passées à 1 729 124 hectares, soit une diminution de 1,6% par rapport à la campagne antérieure 2018/2019¹.

¹ MAER/DAPSA/EAA 2019

Graphique VIII-2 : Evolution de la production céréalière (en tonnes) entre 2013 et 2019

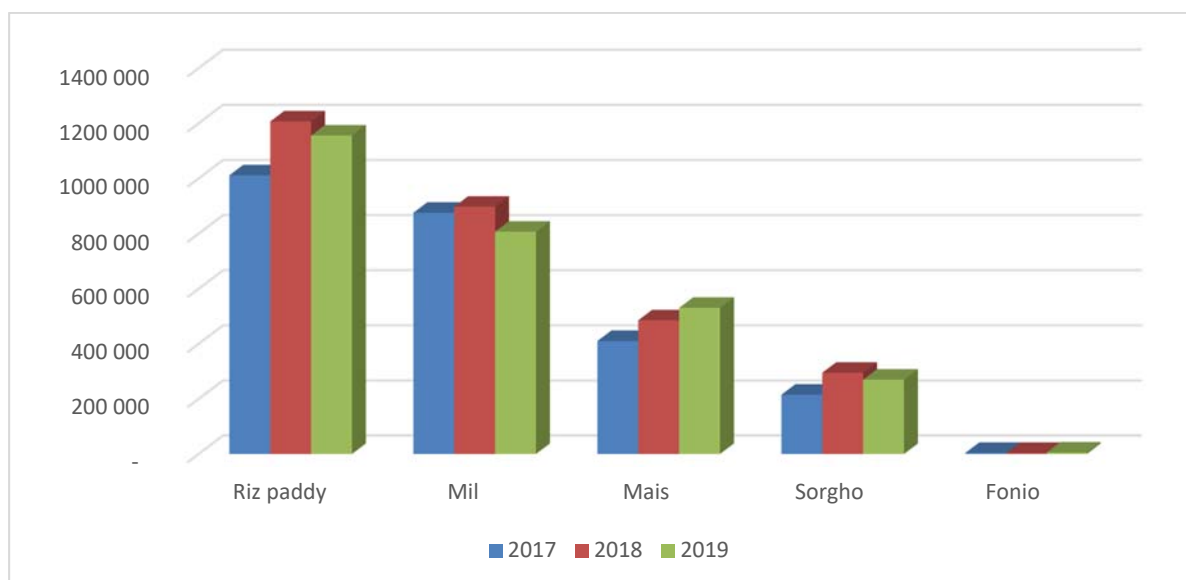


Source : DAPSA/EAA 2019

La production de riz paddy, en 2019, est estimée à 1 155 730 tonnes. Elle a connu une baisse de 4,2% par rapport à 2018 (1 206 587 tonnes).

La production de mil est estimée à 807 044 tonnes en 2019. Comparée à 2018 (897 348 tonnes), cette production a régressé de 10,1%. Quant à la production de maïs, elle est évaluée à 485 703 tonnes, en 2019, a enregistré une hausse de 9,3%, comparée à l'année précédente (410 364 tonnes).

Graphique VIII-3 : Production des céréales (en tonnes)



Source : DAPSA/EAA 2019

VIII.3.2. FRUITS ET LEGUMES

L'horticulture constitue une composante importante du PRACAS avec un objectif de relèvement des exportations de fruits et légumes. Elle constitue l'une des composantes les plus performantes du sous-secteur agricole. En effet, la production horticole a atteint 1 624 456 tonnes en 2019, soit une hausse de 12,3% par rapport à 2018. Cette performance est essentiellement tirée par les légumes (1 349 016 tonnes) avec une contribution de 83%.

Les performances du sous-secteur sont favorisées par la subvention des intrants, les efforts de suivi, l'appui conseil par les services techniques et l'engagement des producteurs.

- *Les légumes*

La production de légumes s'est relevée de 12,3% par rapport à 2018 (1 349 016 tonnes) et de 18% par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières années (1 142 844 tonnes) sous l'effet de la mise à disposition d'intrants de qualité ainsi que des mesures de protection contre les importations de certains produits durant une partie de l'année.

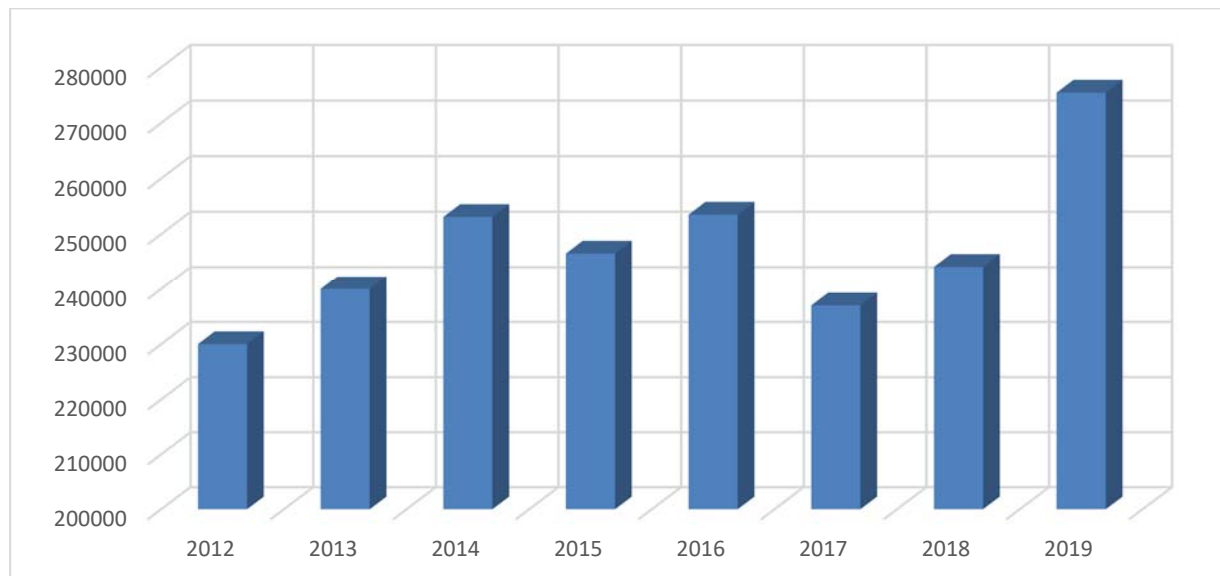
L'oignon est la spéculature horticole la plus importante du Sénégal. Sa production est évaluée à 444 871 tonnes contre 434 112 tonnes en 2018, soit un accroissement de 2,5% par rapport à 2018 et 11,6 % par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières années. La production d'oignon est plus développée dans la vallée du fleuve Sénégal et dans la zone des Niayes.

Cependant, la production d'oignon, bien qu'ayant augmentée, demeure insuffisante pour assurer la demande intérieure en raison des pertes importantes subies lors de la commercialisation. Comme la campagne de commercialisation ne s'étend que sur six mois, le niveau des importations pour combler le gap par rapport aux besoins des consommateurs est toujours important.

La production de pomme de terre est estimée à 158 875 tonnes en 2019 contre 140 000 tonnes en 2018, soit une hausse de 13,5%. Comparée à la moyenne des cinq (5) dernières années, elle a progressé de 67,9%. Cette production permet une couverture des besoins nationaux de sept (07) mois en 2019 comme en 2018.

Ces résultats sont l'effet conjugué, d'une part, de l'augmentation importante des quantités de semences subventionnées et, d'autre part, du climat favorable à la production sur une longue période.

Graphique VIII-4 : Evolution de la production de légumes



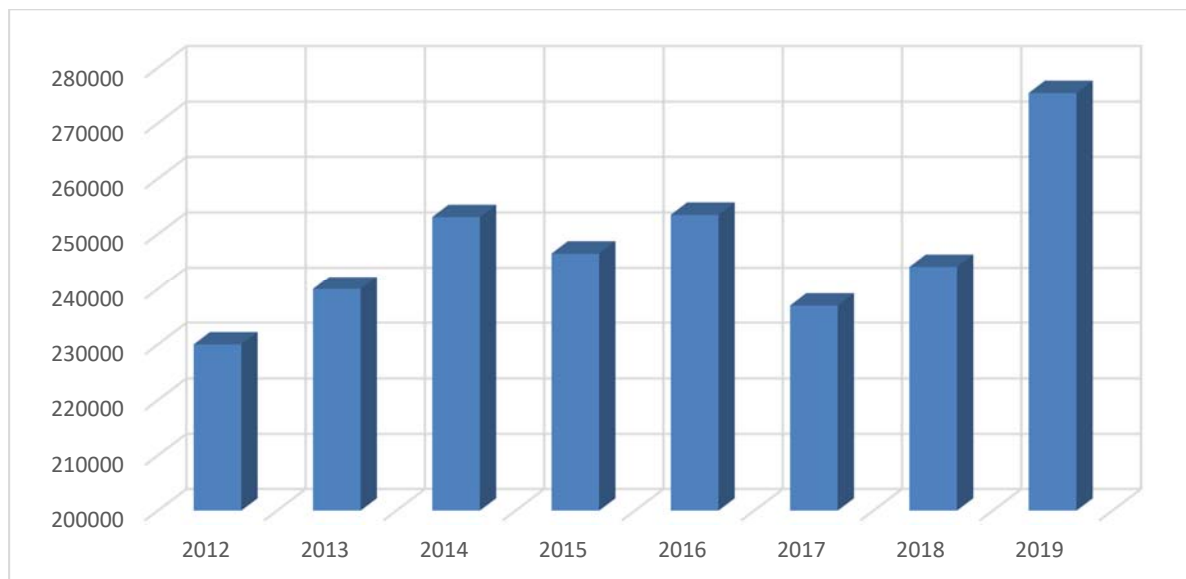
Source : DHORT

- **Les fruits**

La production fruitière est une partie importante de la production horticole. Elle a connu une croissance de 12,8% passant de 244 072 tonnes à 275 440 tonnes en 2019. Par rapport au cinq (5) dernières années, elle a évolué de 12,5%.

La mangue représente une part importante (47,2%) dans la production de fruits. Toutefois, la performance de cette filière reste toujours faible (1,2%) en raison notamment des problèmes liés à la mouche des fruits qui freinent son développement.

Quant aux agrumes, leurs productions sont passées de 35 700 tonnes en 2018 à 52 540 tonnes en 2019.

Graphique VIII-5 : Evolution de la production de fruits

Source : DHORT

VIII.3.3. ARACHIDE, COTON ET AUTRES OLEAGINEUX

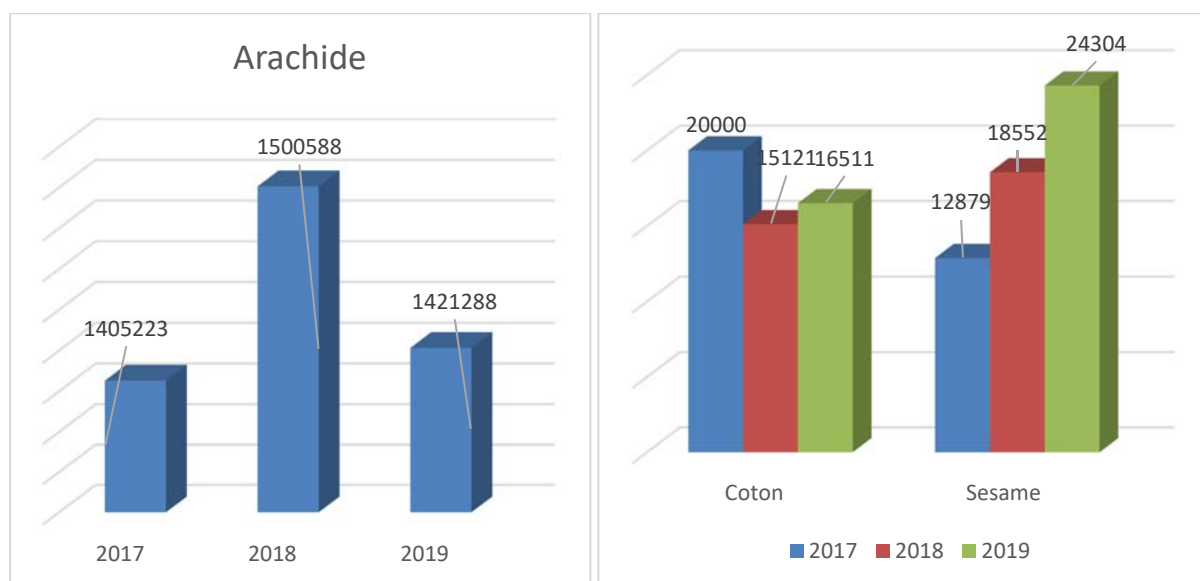
La production d'arachide est évaluée 1 421 288 tonnes, en 2019, soit une baisse de 5,6% par rapport à la campagne 2018 et une hausse de 1,1% par rapport à 2017. En 2019, la culture de l'arachide occupe 1 134 330 hectares, soit un repli de 2% par rapport à la campagne antérieure. Concernant les rendements, une baisse de 4% par rapport à la campagne agricole 2018/2019¹ a été notée.

Quant à la production de coton, elle a enregistré une performance en s'établissant à 16 511 tonnes en 2019 contre 15 121 tonnes en 2018, soit une augmentation de 8,4%. Cependant, comparée à 2017 la production a reculé de 21,1%.

Concernant le sésame, une tendance haussière est notée. En particulier, sa production est passée de 18 552 tonnes en 2018 à 24 306 tonnes en 2019, soit une progression de 23,7%.

¹ MAER, RCSA 2019

Graphique VIII-6 : Productions de l'arachide, coton et sésame (en tonnes)



Source : DAPSA/EAA 2018

VIII.3.4. COMMERCIALISATION

Commercialisation de l'arachide

Le prix administré de collecte de l'arachide a été fixé à 210 FCFA/kg pour la campagne de commercialisation 2019/2020. Les ventes locales ou les achats des huiliers sont estimés à 346 853 tonnes. Les acteurs impliqués dans la commercialisation au niveau local sont essentiellement composés des huiliers basés au niveau national (SONACOS SA, la COPEOL, le WAO, le CAIT, le CNIA, etc.).

L'arachide occupe une place de choix dans l'exportation des produits agricoles du Sénégal. En effet, les exportations en graine d'arachide de 2019 sont évaluées à 309 852 tonnes contre 88 688 tonnes en 2018. Cette performance est en partie liée à la présence des chinois sur le marché après la suspension de la taxe sur l'exportation.

Commercialisation des produits horticoles

Les ventes à l'extérieur de produits horticoles étaient dans une dynamique de croissance depuis la mise en œuvre du PRACAS. Toutefois, une quantité de 108 000 tonnes est enregistrée en 2019, soit une baisse de 11,5% par rapport à 2018. Les exportations sont essentiellement tirées par la mangue avec un total de 19 450 tonnes après 21 297 tonnes en 2018.

VIII.3.5. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

La valeur ajoutée brute (VA) agricole s'est bonifiée sur la période 2018-2019, passant de 1 204,9 à milliards FCFA en 2018 à 1 262,2 milliards FCFA en 2019 en volume, soit une hausse de 4,8%.

Le sous-secteur agricole contribue, en 2019, à hauteur de 9,6% à la formation du PIB et de 65,8% à la VA du secteur primaire en volume. Cependant, le taux de croissance du secteur a ralenti par rapport à 2018 où il était de 10,2%. Cette diminution est essentiellement imputable à la contre-performance de la production de céréales (mil, riz paddy et sorgho) mais aussi de la production arachidière.

Tableau VIII-5 : Situation macro sectorielle de l'agriculture

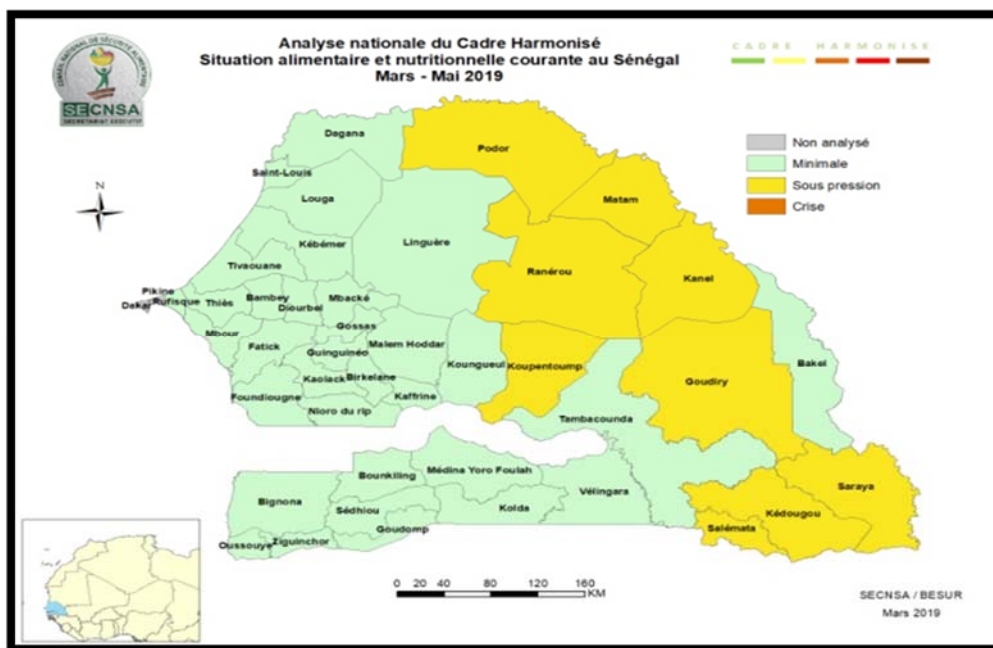
Année	2017	2018	2019
VA primaire en volume (prix de référence de 2014) en milliards de FCFA	1 699	1 836	1 919
VA agriculture en volume	1 093	1 205	1 262
Taux de croissance du secteur agricole (%)	16,4%	10,2%	4,8%

Source : DAPSA/EAA 2018

VIII.4. SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Selon, l'analyse sur la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition effectuée par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA), durant le deuxième trimestre de 2019, la situation alimentaire était assez satisfaisante durant la période courante (mars-avril-mai 2019). Sur les quarante-deux (42) départements analysés, trente-trois (33) sont en phase minimale et neuf (9) en phase sous pression. La population totale en phase minimale s'élève à 10 970 717 personnes et celle en phase sous pression à 1 840 799 personnes ; 151 413 personnes, soit 1,4% sont en phase crise.

Graphique VIII-7 : Situation du cadre harmonisé (CH) novembre 2019

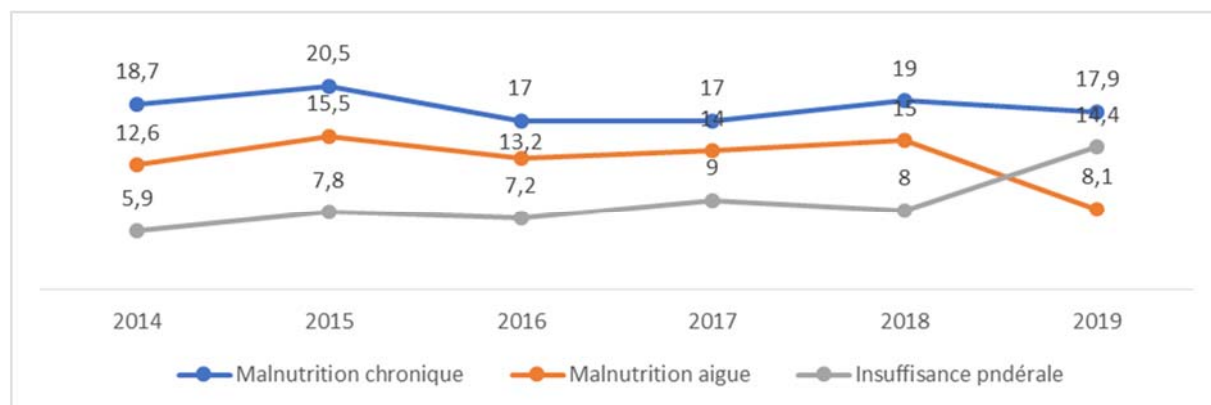


Source : SECNSA, résultats CH novembre 2019

Les prévalences de la malnutrition aiguë (rapport poids/taille) et de la malnutrition chronique (rapport taille/âge) ont enregistré un léger repli. Cette situation peut être justifiée par le volume des interventions qui ont connu un accroissement ces cinq (5) dernières années avec la mise en œuvre de plusieurs projets de nutrition.

Cependant, les prévalences de l’anémie restent élevées et les performances obtenues resteront précaires tant que les causes structurelles de la malnutrition ne seront pas prises en charge et la mise en œuvre des plans d’Actions Sectoriels/nutrition ne soit effective conformément aux prévisions en termes de couverture géographique et catégorielle.

Graphique VIII-8 : Evolution de la situation nutritionnelle de 2014 à 2019



Source : CLM 2019

VIII.5. CONTRAINTES DU SECTEUR

Malgré une dynamique soutenue ces dernières années, le secteur agricole rencontre des difficultés liées, entre autres à :

- ✓ la vulnérabilité de la base productive (faible fertilité des sols, accélération de la dégradation du sol, menace de l'urbanisation galopante sur le foncier de la zone des Niayes, forte dépendance de la pluviométrie...)
- ✓ le déficit en infrastructures de stockage, de conditionnement et de conservation (centres logistiques) des produits horticoles ;
- ✓ l'inadaptation du système financier et les difficultés d'accès au crédit dans le monde agricole ;
- ✓ la défaillance des systèmes d'approvisionnement et de distribution des intrants.

Conclusion

Le secteur agricole demeure le moteur du secteur primaire. Il constitue la source de revenu de la plupart des ménages ruraux. Toutefois, il a été principalement caractérisé en 2019 par une pluviométrie qui a démarré tardivement dans certaines localités et un arrêt précoce dans d'autres zones.

Cependant, le secteur reste dans une bonne dynamique de performance. Les résultats obtenus en 2019 sont encourageants malgré une contre-performance dans la production de céréales et d'arachide.